



N°-----PR/TFPES/SP-CAB

COMPTE-RENDU DE LA HUITIEME REUNION
DE LA TASK-FORCE
DES POLITIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES

La Task-Force des politiques économiques et sociales s'est réunie ce vendredi 6 mai 2022, dans la salle des réunions des ministères chargés de l'économie et de l'industrie, sous la direction de son Président, le Ministre d'Etat **Gilbert ONDONGO**.

Ouvrant la séance, le Président de la Task-Force a indiqué aux membres que le projet d'ordre du jour qui comportait initialement cinq points, ne devrait en comporter que quatre. Le troisième point relatif à l'examen des stratégies de mobilisation des financements du PND 2022-2026 ne pouvait être traité en l'absence des ministres en charge des finances et de la promotion du partenariat public-privé.

Ainsi, l'ordre du jour suivant a été adopté :

- 1- adoption du compte -rendu de la septième réunion du 9 mars 2022 ;
- 2- examen de la méthodologie d'élaboration des plans locaux de développement ;
- 3- point de l'exécution des projets du PND inscrits dans la loi de finances, exercice 2022 ;
- 4- divers.

EXAMEN DES POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR

1- De l'approbation du compte rendu de la réunion du 9 mars 2022.

Le compte rendu a été adopté après amendements relatifs d'une part à la dénomination des ministères, conformément aux décrets n° 2021-301 du 15 mai 2021 et n° 2021-324 du 6 juillet 2021 portant nomination des membres du gouvernement. Et d'autre part au groupe de mots « financements des partenaires au développement » qui a été remplacé par « financements du partenariat public-privé ».

2- De l'examen de la méthodologie d'élaboration des plans locaux de développement

Cette méthodologie vise l'élaboration, pour chacun des douze départements du Congo, d'un plan local de développement, déclinaison des projets et programmes du PND en rapport à chaque département.

Après débat et tenant compte des contraintes de temps et du fait que les conseils départementaux ne disposent pas des ressources humaines nécessaires pour l'accomplissement de cette mission, les membres de la Task-Force ont retenu que l'élaboration des matrices de chaque plan local de développement se fera à Brazzaville avec l'implication de la direction générale du plan. Ces matrices seront par la suite validées par les exécutifs locaux.

3- Du point de l'exécution des projets du PND inscrits dans la loi de finances, exercice 2022.

Prenant la parole sur ce point, Madame la ministre en charge du plan a indiqué que sur 343 projets que compte le PND 2022-2026, 72 sont inscrits dans le budget de l'Etat, volet investissement, exercice 2022, soit un taux de prise en compte de 20,99%. Ces 72 projets ont un coût prévisionnel dans le PND de 259 milliards 406 millions de FCFA. Ils correspondent à une dépense publique de 87 milliards 154 millions de FCFA en 2022, soit un taux de budgétisation de 33,59%.

A la date actuelle, il est établi que les écueils des précédents PND en matière de financement n'ont pas été surmontés.

Les membres de la Task-Force ont alors suggéré à leur Président d'en rendre compte au Président de la République et au Premier Ministre, afin d'éviter l'échec du PND 2022-2026.

Les membres de la Task-Force ont enfin regretté que le point sur l'exécution des projets du PND inscrits dans la loi de finances, exercice 2022, soit examiné en l'absence du ministre en charge des finances. C'est pourquoi, le Président a souhaité que tous les membres de la Task-Force soient présents à la prochaine réunion.

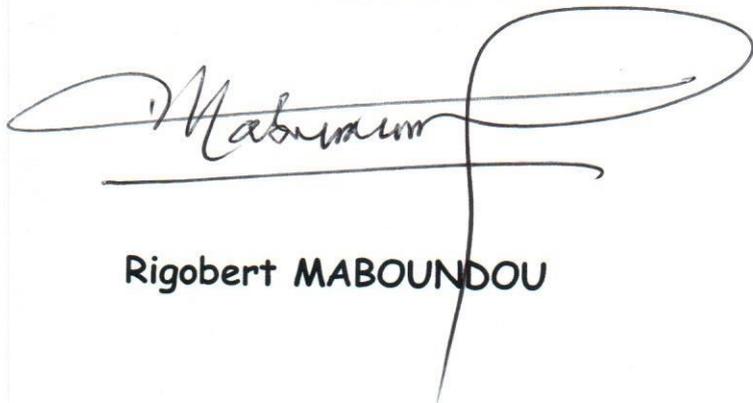
4- Des divers

Aucun point n'a été inscrit dans les divers.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Task-Force a levé la séance à quatorze heures quinze minutes.

Fait à Brazzaville, le

Le Ministre Secrétaire Permanent

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Maboundou', with a large, stylized flourish extending from the end of the signature.

Rigobert MABOUNDOU